

## Table des matières

1	Bus électriques en Ile-de-France : le dispositif monte en puissance.....	1
2	La refonte de la fiscalité locale sans doute présentée dans le budget 2019 .....	2
3	L'accès des entreprises au crédit s'est amélioré en 2017.....	4
4	Garantie jeunes : un impact sur l'emploi à confirmer .....	5
5	Les pilotes d'Air France favorables à une grève longue à partir du 23 mars .....	6
6	SNCF : les syndicats de cheminots se préparent au «bras de fer» et à une «grève dure» .....	7
7	Tarifs, lignes régionales, TGV... Que prévoit la réforme du ferroviaire ? .....	8
8	L'industrie auto a encore perdu plusieurs milliers d'emplois en 2017.....	9
9	Conflit à Carrefour : la direction augmente la prime, cinq dépôts en débrayage .....	10
10	Macron s'inquiète de la fronde des retraités.....	13
11	Retraités et personnels des maisons de retraite dans la rue ce jeudi.....	15
12	Mayotte : malgré un «accord de principe», la grève se poursuit .....	17
13	Ce qui distingue les quatre candidats à la tête du PS .....	19
14	Allemagne : Angela Merkel élue chancelière pour la quatrième fois .....	20
15	Les chantiers clefs du nouveau gouvernement allemand.....	21
16	Espion empoisonné : face à la Russie, Theresa May choisit une riposte modérée .....	23

### ::: ILE-DE-FRANCE

#### LE PARISIEN – 15/03/2018

#### 1 Bus électriques en Ile-de-France : le dispositif monte en puissance



Paris 18<sup>e</sup>. De gauche à droite, Catherine Guillouard, présidente de la RATP, Philippe Monloubou, président d'Enedis ont signé une convention qui vise à raccorder en électricité les centres bus de la RATP.

**Les préparatifs s'accélèrent du côté de la RATP et de ses partenaires pour répondre à l'objectif de 3 000 bus électriques à l'horizon 2025.**

Trois mille bus rouleront à l'électricité d'ici 2025 sur le réseau RATP. C'est en tout cas l'objectif fixé par Ile-de-France Mobilités (IDFM), l'organisme régulateur des transports en Ile-de-France, en plus des 1

700 bus qui doivent, eux, rouler au biogaz. Une condition toutefois : encore faut-il pouvoir recharger ces véhicules. C'est tout l'objet de la convention signée ce mardi matin entre Enedis (ex ERDF) et la RATP, dans le centre bus de Belliard (Paris 18<sup>e</sup>). Un site qui expérimente depuis 2016, une ligne 100 % électrique, la 341 reliant Etoile à Porte de Clignancourt.

La convention, de deux ans, doit permettre de raccorder les centres bus au réseau d'électricité d'Enedis afin de recharger les véhicules. D'ici 2025, sur les 25 dépôts de bus de la RATP, 17 devront être équipés pour alimenter la flotte électrique (ceux de Lagny, Corentin, Pleyel, Lilas, Belliard, Lebrun, Croix Nivert, Malakoff, Ivry, Point du Jour à Boulogne, Asnières, Charlebourg à Colombes, Saint-Denis, Neuilly Plaisance, Vitry, Saint-Maur ou encore Fontenay). Les huit autres (Créteil, Bussy, Massy, Nanterre, Thiais, Aubervilliers, Pavillons et Flandre) seront dédiés au biogaz. Permettant plus d'autonomie, ce dernier est plus adapté aux lignes plus longues.

Un dépôt de 200 bus - la moyenne des sites de la RATP - consommera entre 5 et 10 mégawatts lorsque l'ensemble des véhicules auront besoin d'être rechargés (en puissance). « C'est tout à fait acceptable (NDLR : en comparaison, une maison a besoin d'environ 9 kwatt). D'autant que les sites sont bien répartis sur le territoire et la conversion sera progressive. Mais cela demande à ajuster nos infrastructures », assure Eric Salomon, directeur régional d'Enedis. En parallèle, la RATP travaille à limiter son impact. Par exemple, pour éviter de puiser de l'énergie entre midi et deux heures - le pic de consommation à Paris - elle rechargera ses bus la nuit.

Enfin, passer du diesel à l'électrique demande aussi de la place : « Il faut installer autant de bornes électriques que de bus, tirer plusieurs kilomètres de câbles, des transformateurs pour transformer la haute tension en basse tension et ainsi recharger un appareil », détaille Nicolas Cartier, Directeur du projet Bus 2025 pour la RATP. Conséquence : deux à trois ans de travaux par site.

En parallèle, Ile-de-France Mobilités et la RATP ont déjà lancé un appel d'offres [pour 1 000 bus électriques](#). Une demande massive pour espérer faire baisser les coûts. Trois constructeurs seront choisis à la fin de l'année.

**Jila Varoquier**

## **∴ ÉCONOMIE**

**LE FIGARO – 15/03/2018**

### **2 La refonte de la fiscalité locale sans doute présentée dans le budget 2019**



**INFO LE FIGARO - Bercy travaille pour que la remise à plat, promise par Emmanuel Macron et provoquée par la suppression totale en 2020 de la taxe d'habitation, soit votée dès l'automne.**

Accélération en vue sur le front de la [suppression totale de la taxe d'habitation](#). Selon des informations concordantes, la disparition de cet impôt local à horizon 2020 devrait être présentée à l'automne prochain, soit un an plus tôt que prévu. La disparition de cette taxe perçue par les communes et les intercommunalités, ainsi que la réforme d'ampleur de la fiscalité locale que cette promesse du président de la République entraîne, doit en effet être inscrite dès le projet de budget 2019 qui sera présenté fin septembre, et non pas dans la loi de finances pour 2020.

«Nous préparerons le grand schéma directeur de la réforme pour la rentrée prochaine et nous affinerons les choses ensuite, confirme au *Figaro* un pilier de la majorité LREM à la commission des finances. Les collectivités locales ont besoin de visibilité sur leurs ressources fiscales pour continuer à investir. Cela permettra aussi de sortir des fantasmes sur la création de nouvelles taxes.» Mais qui dit présentation plus tôt que prévu de la réforme ne dit pas cadeau fiscal avec un an d'avance pour les 20 % de ménages aisés à qui le chef de l'État a promis en novembre dernier la suppression de la taxe d'habitation. **L'opération est toujours prévue pour s'appliquer à compter de 2020, pas avant.** Seule sa présentation devrait être anticipée...

### **Groupe de travail ad hoc**

«Dès que nous avons pu donner de la visibilité aux acteurs économiques avec un an d'avance, nous l'avons fait», abonde l'entourage du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, bien que la décision formelle de présenter la réforme dès septembre n'a pas encore été arrêtée. Comme la suppression de la taxe professionnelle, étalée sur 2010 et 2011, la réforme Macron de la fiscalité locale se déroulerait alors aussi sur deux ans.

De fait, la majorité semble avoir calibré son calendrier pour boucler le sujet à l'été. Un rapport a été commandé en octobre par le premier ministre au sénateur Alain Richard et au préfet Dominique Bur. Les deux auteurs doivent remettre leur copie fin mars ou début avril à Édouard Philippe.

La majorité LREM n'a cependant pas attendu de prendre connaissance des conclusions du duo pour travailler sur le sujet. Gérard Darmanin a monté un groupe de travail informel avec des députés, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) et celle des collectivités locales. Objectif: passer en revue les avantages et les inconvénients politiques, budgétaires et institutionnels des différentes pistes de réformes possibles. Il s'agit aussi, selon la méthode chère au ministre des Comptes publics, d'associer les parlementaires dès le début de l'élaboration de la réforme «afin de générer des idées maintenant plutôt qu'à la fin du processus, quand le texte sera examiné au Parlement», explique une députée qui participe aux discussions.

**Parmi les pistes étudiées, et mentionnées par Gérard Darmanin devant les sénateurs la semaine dernière, la prise en compte partielle des revenus dans le calcul de la taxe foncière.** «On pourrait considérer que l'impôt local fondé sur la propriété soit fonction de la valeur locative du quartier, mais aussi du revenu, a ainsi expliqué le ministre. L'impôt est aujourd'hui le même, que le logement soit occupé par un avocat d'affaires ou par un salarié de la mairie de Tourcoing.» Cette idée n'est pas sans poser de multiples questions. Outre qu'il accentuerait encore davantage la progressivité de l'impôt des contribuables, il aurait pour conséquence que les communes riches deviendraient encore plus riches et les plus pauvres, encore plus pauvres.

Le rapport Bur-Richard devrait pour sa part préconiser, comme schéma général, de confier aux communes et intercommunalités la part de taxe foncière encore à la main des départements. En compensation, ces derniers pourraient se voir attribuer une fraction d'impôt national, la CSG étant le plus souvent citée.

### **Joël Giraud veut réviser la «taxe week-end»**

Le rapporteur général LREM de la commission des finances, **Joël Giraud**, veut mieux encadrer la possibilité pour les maires d'augmenter la surtaxe sur les résidences secondaires afin que celle-ci soit «sans effet confiscatoire», juge-t-il aujourd'hui. «Le plafond de 60 % de la majoration actuelle pourra ainsi être abaissé ou réservé à certaines configurations locales très spécifiques», dans le cadre de la refonte à venir de la fiscalité locale, a ainsi estimé le député dans une lettre envoyée aux «pigeons de Saint-Nazaire». Ce collectif, très bien organisé, défend «la non-discrimination fiscale» et lutte contre la surtaxe sur les résidences secondaires.

### **Fiscalité locale : une réforme risquée aux contraintes multiples //**

<http://premium.lefigaro.fr/impots/2018/03/14/05003-20180314ARTFIG00266-fiscalite-locale-une-reforme-risqueuse-aux-contraintes-multiples.php>

LE FIGARO – 15/03/2018

### 3 L'accès des entreprises au crédit s'est amélioré en 2017



**L'activité de la Médiation, à laquelle recourent les entreprises en difficulté avec leur banque, a chuté de 17%.**

Un indicateur supplémentaire illustre que la reprise est bien là. Le nombre d'entreprises ayant fait appel en 2017 à la Médiation du crédit, dispositif public créé en 2008 pour venir en aide aux entrepreneurs qui rencontrent des difficultés avec des établissements financiers, a chuté de 17 % en un an. «Tous les clignotants passent au vert et les perspectives pour le futur s'améliorent aussi, donc il est plus facile de présenter un dossier à un établissement de crédit», commente Fabrice Pesin, le médiateur national. Sur les 2302 entreprises qui ont eu recours à ses services, 1514 ont été éligibles, dont 1394 dossiers ont été instruits et clos avec un taux de réussite de 65 %. Pas moins de 193 millions d'euros de crédits ont été débloqués et quelque 11.200 emplois préservés.

**Les PME ont particulièrement bénéficié en 2017** de l'offre abondante de prêts portés par des taux bas. Selon la Banque de France, 84 % d'entre elles ont obtenu totalement ou en partie les crédits de trésorerie demandés en fin d'année et 96 % pour les crédits d'investissement. Au total, l'encours des crédits mobilisés par les PME a progressé en 2017 de 3,9 % et de 5,3 % pour les ETI.

Pour les TPE, les taux d'accès au crédit sont moindres, plafonnant à 85 % pour l'investissement et 65 % pour la trésorerie. Ce sont elles qui se tournent principalement vers la Médiation du crédit (84 %). «Bien souvent ces petites structures ne disposent pas de fonds propres, ce qui n'aide pas au besoin de financement», souligne Fabrice Pesin. Élément positif, celles dans le BTP bénéficient des améliorations de la conjoncture. En revanche, les saisines émanant des commerces de détail, qui souffrent à la fois de la concurrence du commerce en ligne et de la désertification des centres-villes, sont en augmentation (27 % des dossiers acceptés). Celles provenant des services restent prépondérantes (41 %).

#### **Financements nouveaux**

Les difficultés de ces petits commerces témoignent bien des nouveaux besoins de financement. Ainsi l'intégration des technologies numériques, investissement immatériel par essence, se heurte à la frilosité des banques. «Cette révolution digitale concerne tout le monde et on ne peut que souhaiter qu'il y ait une vague de dossiers pour des demandes de financements dévolus à la transformation numérique», souligne le médiateur du crédit. Autre phénomène observé, l'érosion des fonds propres des entreprises, comme fréquemment en sortie d'années difficiles. Avec le retournement de la conjoncture, les entreprises ont des besoins de fonds de roulement mais rencontrent le refus de prêteurs au prétexte de la médiocrité de leurs trois derniers bilans.

«Dès que leurs carnets de commandes se remplissent, les dirigeants devraient anticiper leurs besoins de financement auprès des banquiers», relève Fabrice Pesin. De même, si beaucoup de dirigeants depuis la crise de 2008 ont repoussé la cession de leur entreprise, ils entendent aujourd'hui passer la main. Or la réussite de ces opérations est conditionnée à leur financement. Enfin, certaines PME

ambitionnent de se lancer à l'international et le médiateur du crédit alerte sur leur besoin d'accompagnement car elles méconnaissent les dispositifs de financement existants.

### Ces TPE passées «à deux doigts du redressement judiciaire» //

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/03/14/20005-20180314ARTFIG00355-ces-tpe-passees-a-deux-doigts-du-redressement-judiciaire.php>

Corinne Caillaud

LES ECHOS – 15/03/2018

## 4 Garantie jeunes : un impact sur l'emploi à confirmer



### Le ministère du Travail dresse un bilan encourageant de ce dispositif destiné aux « décrocheurs » scolaires.

Offrir aux « décrocheurs scolaires » ayant entre 18 et 25 ans, qui sont ni en emploi, ni en études, ni en formation et en situation de grande précarité sociale, un accompagnement renforcé assorti d'un revenu équivalant au RSA. Tel est l'objectif de la garantie jeune. Un dispositif lancé en 2013 et qui bénéficiait à près de 80.000 jeunes en septembre 2017 (dernière statistique connue). [Un peu plus d'un an après sa généralisation](#), le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Direction de la recherche du ministère du Travail (Dares) vient de dresser un bilan plutôt encourageant de l'expérimentation qui l'a précédé, mais à manier avec précaution.

### L'allocation, un élément « primordial »

En novembre 2016, déjà, [des travaux intermédiaires](#) avaient mis en lumière un impact globalement positif du dispositif. Ces conclusions sont reprises dans le document final. Tout en avertissant sur le risque qu'une partie des jeunes potentiellement concernés n'y aient pas accès du fait d'a priori négatifs (du côté des missions locales comme des décrocheurs), le rapport souligne que « *l'allocation s'est révélée primordiale pour la plupart des bénéficiaires* », que « *ces derniers semblent en faire une utilisation très rigoureuse* », souvent en contribuant au budget familial, et que la logique de contrepartie associée à l'allocation « *semble bien comprise* » par eux, son contrôle étant « *non seulement accepté mais même aussi souvent approuvé* ».

Cela s'accompagne-t-il d'une meilleure insertion professionnelle ? Ce point reste sujet à débat. Deux cohortes de bénéficiaires ont été scrutées par les chercheurs. Les résultats pour la première, comportant quelque 17.000 jeunes entrés dans le dispositif entre juin et décembre 2014, ont fait ressortir un impact « *positif et très significatif* ».

Seize mois en moyenne après, l'impact a été évalué par la Dares à 7,1 points sur le taux d'emploi total (36,3 % contre 29,2 % sans la Garantie jeunes) et à 6,4 points sur le taux d'emploi durable, c'est-à-dire au-delà de six mois (18,9 % contre 12,5 %). Il faut cependant noter qu'à l'époque, il n'y avait pas eu de violent coup de frein aux emplois aidés.

Mais l'étude sur la deuxième cohorte (entrées entre mi-mars et mi-juillet 2015) n'a pas permis de confirmer ces données du fait d'un nombre de jeunes trop peu élevé.

Leïla de Comarmond

## ::: ENTREPRISES

LE FIGARO – 15/03/2018

### 5 Les pilotes d'Air France favorables à une grève longue à partir du 23 mars



À «la possibilité de recourir, au besoin, à un ou plusieurs arrêts de travail d'une durée cumulée supérieure à 144 heures», les pilotes d'Air France ont voté «oui» à 71%. Un peu plus de la moitié des pilotes ont participé au vote.

La possibilité d'une grève longue se dessine chez Air France. Les pilotes de la compagnie, consultés par le syndicat majoritaire SNPL, ont voté pour le principe d'arrêts de travail pouvant dépasser 6 jours, dans le cadre du conflit salarial en cours dans la compagnie, a indiqué le syndicat. À «la possibilité de recourir, au besoin, à un ou plusieurs arrêts de travail d'une durée cumulée supérieure à 144 heures», les pilotes d'Air France ont voté «oui» à 71%, a annoncé le président du SNPL Air France, Philippe Evain. Le taux de participation s'est élevé à 54% chez l'ensemble des pilotes.

Onze organisations syndicales, tous métiers confondus, appellent à une grève le 23 mars, après celle du 22 février, pour exiger une revalorisation des grilles salariales de 6% censée, selon elles, rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis la dernière augmentation générale en 2011. L'intersyndicale se réunit jeudi matin pour «définir la meilleure manière de contraindre» la direction «à satisfaire notre revendication salariale», ont indiqué les organisations de pilotes (SNPL, Spaf, Alter), d'hôtesse et stewards (SNPNC, Unsa-PNC, CFTC, SNGAF) et de personnels au sol (CGT, FO et SUD), mercredi dans un communiqué.

#### Un quart des avions cloués au sol le 22 février

Mardi, la direction a rencontré ses représentants pour tenter d'éviter la grève. Elle a proposé de compenser la baisse de pouvoir d'achat pour certains salariés, sans convaincre. «La direction n'a, à aucun moment, tenté de débloquer la situation, cherchant même à diviser les salariés avec «la proposition» d'individualiser les augmentations», a réagi l'intersyndicale mercredi, en précisant que «la grève du 23 mars (était) maintenue». «Hier c'était une mascarade», étudier les situations individuelles «est impossible et ça n'a aucun sens», a commenté M. Evain du SNPL.

Le 22 février, un premier mouvement social, auquel avaient appelé l'intersyndicale et l'Unac (représentatif chez les PNC), avait cloué au sol un quart des avions. Les syndicats appelant à la grève rejettent unanimement l'augmentation générale de 1% en deux temps appliquée pour 2018 par la direction d'Air France, la jugeant insuffisante au regard des résultats financiers de la compagnie. Celle-ci assure que «le montant perçu par les salariés augmentera de 4,5% en moyenne pour l'année du fait de l'augmentation générale, des augmentations individuelles et du versement de l'intéressement».

En parallèle, le procès en appel d'ex-salariés d'Air France [se déroule durant toute cette semaine à la cour d'appel de Paris](#). Trois d'entre eux ont été condamnés en première instance pour avoir agressé deux cadres de la compagnie lors d'une manifestation en octobre 2015, qui avait mené à l'affaire dite de la «chemise arrachée» du DRH d'Air France. Les vidéos de deux DRH d'Air France escaladant un grillage pour fuir la colère des manifestants, torse nu pour l'un, la chemise en lambeaux pour l'autre, étaient fortes et avaient fait le tour du monde.

## LE PARISIEN – 15/03/2018

### **6 SNCF : les syndicats de cheminots se préparent au «bras de fer» et à une «grève dure»**



Ce mercredi, le gouvernement a présenté son projet de loi permettant le recours aux ordonnances pour réformer la SNCF.

**À la veille de la réunion de l'intersyndicale, la perspective d'une grève à la SNCF devient de plus en plus probable.**

Le gouvernement fait l'unanimité des syndicats contre lui. Mardi, [le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, l'accusait de «choisir l'affrontement»](#) avec les cheminots et estimait qu'il aurait la «responsabilité totale» d'un conflit social. Depuis, [le gouvernement a présenté son projet de loi permettant le recours aux ordonnances](#) pour réformer la SNCF. Et les autres syndicats voient tout aussi rouge.

«On va vers un bras de fer, c'est clair», a prévenu Roger Dillenseger, secrétaire général de l'Unsa, deuxième syndicat de la SNCF. «La balle était dans le camp du gouvernement. Ce projet de loi montre son approche contradictoire entre une volonté d'échanges affichée et la réalité du texte», a-t-il déclaré.

SUD Rail, troisième syndicat, souhaite «une grève reconductible et dure face à un gouvernement dur et inflexible». Le texte présenté en conseil des ministres mercredi «montre bien qu'on n'est pas dans une concertation mais dans une explication de texte. Le gouvernement veut passer en force», a dénoncé Erik Meyer, porte-parole de SUD Rail.

#### **Pour la CFDT, «on va droit dans le mur»**

La CFDT, quatrième syndicat, note lui que «pas une virgule n'a été modifiée entre les premières annonces et le projet de loi». «On va droit dans le mur avec une telle méthode. Cela va durcir les positions, déplore Didier Aubert, secrétaire général de la CFDT Cheminots. Les réunions de concertation sont stériles. On va réellement vers une mobilisation des cheminots. Ce ne sera pas une grève corporatiste mais pour défendre le ferroviaire.»

[Lors de la réunion intersyndicale prévue jeudi](#), SUD Rail proposera «de déposer le plus rapidement possible un préavis de grève unitaire et reconductible» aux trois autres syndicats représentatifs du groupe, la CGT Cheminots, premier syndicat, l'Unsa et la CFDT.

## Une grève longue peut mettre l'opinion du côté des cheminots, explique un historien

«L'objectif est clairement pour nous de sortir avec une date» de démarrage d'une grève, quitte à se voir pour «fixer les modalités du mouvement», a indiqué Érik Meyer. «On va certainement définir un calendrier d'appel à la grève» et aussi «faire un point sur la manifestation nationale du 22 mars», a précisé Didier Aubert.

Après avoir rencontré le Premier ministre Édouard Philippe mardi, la CGT Cheminots avait indiqué que l'intersyndicale pourrait décider «une grève reconductible par période de 24 heures ou sous une autre forme». SUD Rail a déjà déposé seul un préavis de grève mais uniquement pour permettre aux cheminots de participer à la manifestation nationale organisée à Paris.

Un conflit de longue durée ne jouerait pas forcément en défaveur des cheminots aux yeux de l'opinion, comme l'explique l'historien Michel Pigenet, spécialiste des mouvements sociaux. «Quand la grève se prolonge, l'obstination des gouvernants ou des dirigeants de la compagnie peut aussi être mise en cause. Cela s'est fréquemment passé dans l'histoire. [C'était le cas en 1995](#)», rappelle-t-il. «La défense de leur statut renvoie à la notion de service public. Les deux sont liés. Cet argument fort se couple aujourd'hui avec l'arrivée de la concurrence. Pour le moment, les syndicats n'ont pas la main pour l'expliquer, mais une action forte et dans la durée peut modifier cela.»

## LE PARISIEN – 15/03/2018

### 7 Tarifs, lignes régionales, TGV... Que prévoit la réforme du ferroviaire ?



#### **Les premiers effets de la mise en concurrence du rail pourraient être observés dès 2019. Décryptage des conséquences directes sur le quotidien des usagers.**

Le gouvernement a présenté mercredi son [projet de loi](#) permettant le recours aux ordonnances pour réformer la SNCF. Les usagers du rail vont notamment découvrir de nouvelles compagnies dans leurs gares.

**Les TER et Intercités, premiers concernés.** Les liaisons TER et Intercités seront ouvertes à la concurrence à partir de décembre 2019. Pendant une période de transition de quatre ans, les régions pourront conserver la SNCF comme exploitant de leur réseau (pour une période maximale de dix ans). Passé décembre 2023, elles auront l'obligation de lancer des appels d'offres, permettant à des opérateurs concurrents de la SNCF de se positionner. Seule exception : en Ile-de-France, « le calendrier de mise en concurrence des Transiliens, qui répond à des caractéristiques spécifiques, sera décalé et fera l'objet d'une concertation ultérieure particulière », [a précisé hier](#) la ministre des Transports Elisabeth Borne.

**Les TGV SNCF mis en concurrence fin 2020.** A partir de décembre 2020, les TGV, qui représentent 10 % du [trafic SNCF](#), seront à leur tour mis en concurrence. D'une façon différente des TER. Alors que les régions attribueront par appels d'offres une ligne ou un groupe de lignes régional à un seul opérateur, une même ligne TGV pourra être desservie par plusieurs compagnies à la fois, à l'instar des lignes aériennes entre deux villes. Ainsi un TGV de 7h57 entre Paris et Lyon par exemple pourra être opéré par une compagnie ferroviaire et celui de 8h22 par une autre.

**Les opérateurs privés choisis par... SNCF Réseau.** « C'est le gestionnaire de réseau, SNCF Réseau, qui aura la charge d'attribuer les sillons [NDLR : les horaires auxquels les trains sont autorisés à circuler] aux différents opérateurs pour les TGV », explique Olivier Salesse, directeur des Transports ferroviaires à l'Arafer. Le gendarme du secteur pourra sélectionner la SNCF ou bien l'un de ses concurrents, français ou étrangers « selon des critères précis et totalement transparents », souligne Olivier Salesse. A partir de décembre 2020, SNCF Réseau aura un an pour désigner les heureux élus dont les trains pourront commencer à rouler dès 2021.

**Une dizaine de candidats sur la ligne de départ.** Une petite dizaine de compagnies sur le qui-vive attendent le moment de déposer leurs dossiers auprès de SNCF Réseau. Qui ? L'équivalent allemand de la SNCF, la Deutsche Bahn (DB), mais également l'italien Trenitalia ou la néerlandaise Abellio, ainsi que l'écossaise Groupe First. On trouve même parmi ces compétiteurs une Chinoise, MTR, opérateur du métro de Hongkong. Et enfin une française, Transdev, filiale commune de la Caisse des dépôts et de Veolia. Toutes sont unies par un seul objectif : grignoter des parts de marché à la SNCF, dont les grandes lignes transportent 400 millions de voyages par an - à titre de comparaison, les trains de banlieue franciliens acheminent un milliard de passagers par an.

**En gare, les compagnies auront chacune leur guichet.** « A l'instar des aéroports où chaque compagnie bénéficie de son comptoir, les gares verront s'installer les opérateurs, français ou étrangers, qui exploiteront les lignes », explique Franck Tuffereau, délégué général de l'Afra (Association française du rail), qui regroupe les principaux concurrents de la SNCF. Cela existe déjà dans les gares de Lyon à Paris ou de Nice où Thello, filiale de Trenitalia, vend ses billets pour les voyages internationaux (libéralisés eux depuis 2009) vers Venise et Milan.

**Hausse ou baisse des tarifs, les avis sont partagés.** Ceux qui défendent l'ouverture prédisent évidemment qu'avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, et donc le jeu de la concurrence, les prix s'orienteront à la baisse. Les autres, à commencer par les syndicats, alertent sur une possible flambée, citant en exemple d'autres secteurs qui se sont libéralisés, à l'instar de celui de l'énergie, ouvert en 2007. Les prix de l'électricité ont depuis bondi de 42 %.

**Erwan Benezet**

## LES ECHOS – 15/03/2018

### 8 L'industrie auto a encore perdu plusieurs milliers d'emplois en 2017



**Selon COE-Rexecode, 1.800 emplois ont été supprimés l'an dernier dans la filière. L'effectif de Renault a légèrement progressé, PSA a privilégié la productivité, et les sous-traitants ont dû s'adapter.**

**La production automobile française a retrouvé en 2017 son niveau de 2011** , mais c'est sans doute le cadet des soucis des salariés de Bosch à Rodez, reçus ce mercredi par le ministre de l'Economie Bruno Le Maire. Leur usine, qui emploie 1.600 salariés, produit des pièces pour l'automobile mais uniquement pour les moteurs diesel : leurs représentants, **qui se battent pour sauver leurs emplois alors que la part**

du diesel dégringole à vitesse grand V , savent bien que les courbes de production et d'emploi dans le secteur ne sont pas vraiment corrélées.

### Améliorer la productivité

Selon une estimation de l'institut COE-Rexecode, l'industrie automobile a encore perdu 1.800 postes sur la moyenne de 2017 par rapport à l'année précédente, pour des effectifs totaux de 217.700 emplois (y compris les intérimaires). Les chiffres de l'INSEE affichent un recul de 2.600 emplois sur l'année dans la filière, à 193.000 salariés, mais ils ne comptent pas les intérimaires -qui ont pourtant largement contribué à absorber le surcroît d'activité dans les usines des constructeurs.

Chez PSA, l'effectif de production de la division automobile en France (usines et centres d'ingénierie) a ainsi diminué l'an dernier, par rapport aux 55.000 de la fin 2016. « A fin 2017, il sera compris entre 50.000 et 55.000 », indique-t-on dans le groupe. Soucieux de restaurer sa rentabilité après avoir frôlé la faillite en 2012, le groupe propose chaque année des plans de départs volontaires, pour améliorer sa productivité -même s'il a annoncé 1.200 recrutements en CDI pour 2018, dont 400 en production. « Nous sommes sur un rythme de 2.500 suppressions de postes par an », estime ainsi CFE CGC Anh-Quan Nguyen. Les emplois liés (prestataires, intérimaires) ont toutefois représenté plus de 10.000 emplois l'an dernier, contre 8.000 en 2016.

### Embauches à tour de bras

Chez Renault à l'inverse, on embauche à tour de bras. Depuis le début de l'année, selon un décompte de la CFDT, le groupe a annoncé 1.057 recrutements en CDI et 110 CDD en France, dans la plupart de ses usines -choisis en priorité parmi les intérimaires. « Nous aurons atteint les engagements du groupe pour 2020 avec un an et demi d'avance », estime Franck Daout, délégué CFDT. Ayant restructuré plus tôt son outil de production, Renault avait déjà embauché plus de 2.000 personnes l'an dernier, sur un effectif de 46.000 environ fin 2016. « Le solde par rapport aux départs avait été positif en 2016, il l'a sans doute été aussi en 2017. Mais cela devrait se rééquilibrer : il devrait redevenir négatif au cours des années suivantes », avance Bruno Azière, délégué CFE-CGC.

L'effectif global de la filière dépend aussi des équipementiers, et de la multitude de sous-traitants qui, comme Bosch à Rodez, doivent s'adapter aux conditions du marché. Au total, selon COE-Rexecode, le secteur a perdu 113.000 emplois depuis 2004.

Anne Feitz

## LE PARISIEN – 15/03/2018

### 9 Conflit à Carrefour : la direction augmente la prime, cinq dépôts en débrayage



Selon FO, des arrêts de travail étaient recensés mercredi dans «une douzaine de plateformes».

## L'appel à la «grève générale» lancé par FO et la CFDT pour le samedi 31 mars, en plein week-end de Pâques, est néanmoins maintenu.

Carrefour a fait un pas ce mercredi pour compenser la baisse de la participation pour les salariés, au lendemain de l'appel à la grève lancé contre [les suppressions de postes, la location-gérance et la chute de la participation](#).

Lors d'une réunion sur le sujet ce mercredi, la direction a mis sur la table une somme de 350 euros par salarié, qui serait versée en mai sous la forme d'un complément d'intéressement, ont indiqué FO et la CFDT. Une proposition qui ne satisfait pas les deux premiers syndicats du groupe.

«On prend acte», a déclaré Michel Enguelz (FO), mais «notre demande porte sur 600 euros et c'est sur cette base qu'on veut discuter», a-t-il rappelé. «On ne relâche pas la pression», a renchéri Sylvain Macé (CFDT).

Compte tenu de provisions passées pour dépréciation d'actifs, notamment pour les ex-magasins Dia qui doivent être fermés dans le cadre du [plan annoncé en janvier par le PDG Alexandre Bompard](#) la participation a, selon les syndicats, chuté à 57 euros en moyenne par salarié, contre 610 euros l'an dernier.

«Consciente de l'impact de cette baisse sur le pouvoir d'achat», la direction a proposé de «relever ce montant de 57 à 407 euros, au travers du versement d'un supplément d'intéressement forfaitaire de 350 euros», a indiqué de son côté Carrefour.

«La réalité [...] c'est une proposition de moins 200 euros» par rapport à l'an dernier, a insisté Sylvain Macé qui a rappelé, au-delà de la participation, le «ras-le-bol complet des salariés qui en ont marre de prendre des coups» avec les fermetures de magasins et les milliers de suppressions de postes prévues.

L'appel à la «grève générale» [lancé par FO et la CFDT pour le samedi 31 mars, en plein week-end de Pâques](#), est maintenu, ont dit les deux syndicats. Selon FO, des arrêts de travail étaient recensés mercredi dans «une douzaine de plateformes». Selon la direction de Carrefour, «cinq» étaient touchées par des «débrayages, sans blocage». Ce qui pourrait entraîner des problèmes d'approvisionnement des magasins si le mouvement devait s'éterniser.

## L'OPINION – 15/03/2018

### Qui peut faire plier Google ?



[Après s'être focalisé sur la capacité des Gafam à échapper à l'impôt, le débat porte sur les pratiques anticoncurrentielles. Déjà condamné en 2017 par la Commission européenne, Google est désormais attaqué en France](#)

Préparation d'une nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires, encadrement de l'utilisation des données personnelles, ouverture d'enquête de l'autorité de la concurrence pour abus de position dominante dans la publicité en ligne et désormais, dépôt de plainte pour pratique restrictive de concurrence sur les développeurs d'applications annoncée mercredi par Bruno Le Maire : l'Etat français multiplie les fronts contre les géants du numérique.

C'est Bruno contre Goliath. Le [ministre de l'Economie](#) a annoncé mercredi le dépôt d'une plainte au tribunal de commerce de Paris contre Google et Apple pour pratiques commerciales abusives. « Les conclusions de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) sont sans appel, les pratiques de Google et Apple vis-à-vis des développeurs sont contraire aux règles commerciales. Des sanctions seront prononcées », a affirmé Bruno Le Maire devant les députés. Un argument balayé par Google qui réaffirme que ses « conditions sont conformes à la législation française » et assure être « prêt à expliquer [sa] position devant les tribunaux ».

La [DGCCRF](#) considère que « plusieurs clauses des contrats types que les magasins d'applications d'Apple et Google appliquent caractérisent un "déséquilibre significatif", pratique prohibée par le Code de commerce ». Elle cite « la fixation unilatérale d'une fourchette de prix au sein de laquelle les développeurs doivent fixer le tarif de leurs applications pour les consommateurs ; la possibilité pour Google/Apple de modifier ou suspendre unilatéralement le contrat et la libre utilisation par Google/Apple des informations, notamment technologiques, communiquées par les développeurs sans aucune réciprocité ».

Des difficultés qu'illustre le cas du moteur de recherche français Qwant. Alors que ce marché s'est majoritairement déporté vers le mobile, Google bloquerait l'émergence de concurrents. Pas directement, explique Guillaume Champeau, directeur de l'éthique de Qwant, mais par un biais détourné : « Alors que le système d'exploitation de Google, Android, est vendu comme étant ouvert aux développeurs, ceux-ci se voient imposer d'installer toutes les déclinaisons de Google sous peine de se voir refuser l'accès au GooglePlay. Or, ce magasin est la seule porte d'entrée possible pour installer des applications ». Et que serait un smartphone sans appli ? Le gouvernement français réussira-t-il à faire plier les géants Google et [Apple](#) ? Rien n'est moins sûr, estime l'avocat Régis Pihery, du cabinet Redlink, pour qui « ces clauses existent dans le droit des contrats et peuvent tomber sous le coup de la liberté contractuelle. »

Quelle que soit la décision du juge, l'amende de 2 millions d'euros réclamée par Bercy est une paille au vu des centaines de millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés par les deux groupes en France, alors que la loi [Sapin 2](#) a pourtant durci le régime des sanctions en augmentant le plafond de l'amende à 5 millions ou 5 % du chiffre d'affaires. En réalité, « ces cas isolés appellent une réflexion d'ensemble [...] qui doit se faire au niveau européen et international », a rappelé la député Paula Forteza mercredi.

**Droit à l'oubli.** En Europe, la Commission est à la manœuvre. Le règlement général sur la protection des données (RGPD) risque d'être une épine dans le pied de Google. Ce texte, qui régit les pratiques des entreprises vis-à-vis des données des clients et des utilisateurs, entre en vigueur en mai. « Pour l'Europe, il s'agit de renforcer les droits des citoyens et de contrer l'exploitation sauvage faite par les Gafam des monceaux de renseignements qu'ils récoltent », explique Jean-Michel Livowski, correspondant de la Cnil auprès des entreprises. Pour Google, c'est une barrière : la société s'est toujours fait tirer l'oreille pour appliquer le [droit à l'oubli](#) ou expliquer comment elle utilise les données personnelles. Avec des amendes pouvant désormais atteindre 4 % du chiffre d'affaires mondial, les sanctions financières sont beaucoup plus dissuasives : jusqu'à 4 milliards pour Google !

Déjà, le 27 juin 2017, la Commission européenne a infligé une amende record de 2,4 milliards d'euros à Google, somme qui avait pesé sur son résultat net, malgré un chiffre d'affaires supérieur à 100 milliards de dollars. Le groupe américain a fait appel de la sanction, justifiée selon la Commission par le fait qu'il aurait abusé de sa position dominante notamment pour favoriser dans Google Search son comparateur de prix Google Shopping. Une décision tombée après sept ans de procédure !

Pour gagner du temps, l'Open Internet Project (OIP), outil de lobbying combattant les abus de positions dominantes à Bruxelles, veut réformer la possibilité d'appliquer des mesures conservatoires qui permettent de faire arrêter une pratique avant de lancer une enquête. Si en France, il faut prouver

l'urgence de la situation et la gravité de la menace, en Europe, le plaignant doit aussi démontrer que la pratique causerait un dommage irréparable au marché concerné. « C'est impossible ! », s'insurge le délégué général de l'OIP.

Si les amendes ne suffisent pas à faire vraiment « plier » le groupe, faudrait-il aller jusqu'à le démanteler ? Dans son un rapport consacré à la stratégie française face à l'intelligence artificielle, qui devrait être rendu public à la fin du mois, le mathématicien et député LREM de l'Essonne, Cédric Villani, devrait aborder la situation GAFAM qui ont acquis une position dominante dans le secteur clé des données. Pour [Jean Tirole](#), dans l'économie des géants du numérique, « the winner takes it all », c'est-à-dire qu'ils ont une tendance naturelle à devenir des monopoles. Il faudrait donc que les régulateurs veillent à ce que ceux-ci ne construisent pas de barrières à l'entrée de leurs marchés. Selon le prix Nobel d'Economie, la tâche n'est pas facile. Il a été le premier à développer une théorie complète des marchés « bifaces » qui se caractérisent par la mise en relation de deux catégories distinctes de clients par l'intermédiaire d'une « plate-forme », et présentent des spécificités concurrentielles. « Dans ce contexte, les raisonnements traditionnels du droit de la concurrence ne valent plus, écrit-il dans son ouvrage *Economie du bien commun*. Mais, bien qu'il ait beaucoup réfléchi au sujet, il ne propose pas de solution clé en mains. « Il n'y a pas de réponse passe-partout » conclut-il. A ce jour, il n'y a pas de réponse du tout.

[Emmanuelle Ducros](#), [Irène Inchauspé](#), [Cyril Lacarrière](#) et [Raphaël Legendre](#)

## ::: SOCIAL

LE FIGARO – 15/03/2018

### 10 Macron s'inquiète de la fronde des retraités



**VIDÉO - Les seniors sont dans la rue ce jeudi pour dénoncer la hausse de la CSG. Ils y retrouveront les salariés des maisons de retraite qui réclament plus de moyens.**

Emmanuel Macron à l'heure des comptes. À enchaîner les réformes à tour de bras, le président de la République commence à multiplier les mécontentements. Jeudi, c'est au tour des seniors d'un côté, des personnels des maisons de retraite de l'autre d'exprimer leur colère face à ses mesures. [Les premiers contestent dans la rue la hausse de la CSG](#) qui vient réduire le montant de leur pension. Les seconds se mettent en grève pour demander plus de moyens humains. Des colères différentes, mais un même public, celui des retraités, qui refusent de jouer les « vaches à lait » de la politique d'Emmanuel Macron.

Pendant sa campagne présidentielle, celui qui était alors le candidat d'En marche! avait annoncé la suppression des cotisations chômage et maladie sur les feuilles de paie des salariés du privé pour augmenter le pouvoir d'achat. Une suppression compensée de l'autre côté par une hausse de 1,7 point de la CSG prélevée sur les pensions des retraités. Une sorte de transfert intergénérationnel, dont les premiers effets n'ont commencé à se faire sentir qu'à la fin janvier 2018.

Entrée en vigueur au début de l'année, la mesure s'est traduite un mois plus tard par une légère hausse des salaires pour les salariés du privé et par une légère baisse des pensions pour les retraités. Résultat, neuf syndicats ont appelé les retraités à descendre dans la rue jeudi pour contester la mesure, avec comme mot d'ordre: «Non à la baisse des pensions» ou encore «ni privilégiés ni assistés».

À cette grogne des retraités sur le pouvoir d'achat est venue s'ajouter celle des [salariés des établissements d'hébergement pour personnes âgées \(Ehpad\)](#), de l'aide à domicile, des hôpitaux gériatriques, des unités de soins longue durée et des maisons de retraite non médicalisées. Tous demandent «un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie» et [interpellent](#) directement Emmanuel Macron, lequel se montre pour l'heure inflexible. «Nous allons continuer à réformer en profondeur, avec bienveillance, mais avec la certitude que notre pays a besoin de ces transformations pour rattraper un retard qu'il a accumulé depuis des décennies et qui était inexplicable», a martelé le président de la République, dimanche, depuis New Delhi, lors d'un discours prononcé devant la communauté française expatriée en Inde. «Ça ne s'arrêtera ni demain, ni le mois prochain ni dans les trois mois.»

Le chef de l'État affronte des revendications renforcées par l'amélioration de la conjoncture et les recettes fiscales meilleures qu'attendues qui en découlent. Elles se sont même propagées au sein même de sa majorité, où le député LREM Joël Giraud a réclamé une redistribution de la «cagnotte fiscale». Rapporteur de la commission des finances, il demande l'attribution de 20 % de ces recettes fiscales supplémentaires à des «mesures d'urgence» pour les Ehpad, les «territoires fragilisés par la désindustrialisation» ou les bénéficiaires de minima sociaux.

Mais le message a du mal à passer. «La hausse de la CSG a cristallisé les attentions alors qu'il s'agissait d'une mesure que nous avons annoncée, déplore un ministre. Nous demandons un effort de redistribution pour que le travail paye mieux.» Mercredi, le porte-parole du gouvernement a maintenu le cap de la fermeté à l'issue du Conseil des ministres. «J'appelle chacun à un grand sens des responsabilités sur ce sujet. Ça ne veut pas dire que nous n'entendons pas les impatiences, et parfois la colère, a déclaré Benjamin Griveaux. Selon lui, l'effort demandé aux retraités «de quelques dizaines voire de quelques centaines d'euros pour les plus fortunés par an, permet à leur génération de tendre la main à la génération plus jeune». Autour du chef de l'État, on déplore aussi un décalage de perception chez les retraités. Certes la CSG a augmenté en janvier, mais ils vont bénéficier en contrepartie de la suppression de la [taxe d'habitation](#) programmée à la rentrée. «Lorsqu'elle atteint 700-800 euros, au mois d'octobre, ce sera 250 à 300 euros de moins», calcule Benjamin Griveaux.

«Pour le président, il y a nécessité d'expliquer à la génération concernée le bien-fondé de la politique menée. Elle n'a pas connu la guerre et a bénéficié du plein-emploi donc ne peut être insensible à la solidarité intergénérationnelle. Elle peut entendre ce discours», explique-t-on à l'Élysée. Cela «permet parfois d'éviter les caricatures grossières qui sont faites par les oppositions, selon Benjamin Griveaux. Quand on explique que tous les retraités vont payer la CSG, on ment aux Français, parce que 40 % d'entre eux en sont parfaitement exonérés».

Une fois passée la mobilisation des retraités, ce sera au tour des cheminots d'entrer en scène. Eux contestent la réforme de la SNCF et la remise en cause de leur statut. Pour l'heure, les différentes grognes sociales n'ont pas réussi à s'agglomérer. Les syndicats ne désespèrent pas d'y parvenir, sous les yeux d'une opposition qui n'attend que cela.

**Vidéo :** <http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/03/14/01002-20180314ARTFIG00347-avec-la-hausse-de-la-csg-sur-les-retraites-macron-cristallise-la-grogne-des-seniors.php>

**Dix ans de mesures qui ont nourri la colère des retraités //**

<http://premium.lefigaro.fr/retraite/2018/03/14/05004-20180314ARTFIG00263-dix-ans-de-mesures-qui-ont-nourri-la-colere-des-retraites.php>

**La réforme des retraites, un «big bang» qui n'épargnera personne //**

<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/03/14/01002-20180314ARTFIG00313-la-future-reforme-des-pensions-un-big-bang-qui-n-epargnera-personne.php>

LE PARISIEN – 15/03/2018

## 11 Retraités et personnels des maisons de retraite dans la rue ce jeudi



Cachan (Val-de-Marne), mercredi 14 mars. Une quarantaine de personnes de l'Ehpad Saint-Joseph ont pris les devants

en dénonçant dès hier la dégradation des conditions de travail.

### 155 manifestations sont prévues dans toute la France pour défendre le pouvoir d'achat des premiers, et les conditions de travail des seconds.

Une fois n'est pas coutume, ce sont les seniors qui ouvrent le bal du printemps social, version 2018. Premiers touchés par l'[augmentation de la CSG depuis le 1er janvier](#), qu'ils ne peuvent compenser en voyant [leurs cotisations salariales baisser](#), les retraités vont battre le pavé, à l'appel de neuf organisations syndicales, pour défendre leur pouvoir d'achat. Des rassemblements sont prévus à Angers, Caen, Montpellier, Nancy notamment. La CGT annonce 155 cortèges dans 93 départements. A Paris, le cortège partira de Montparnasse à 14h30 en direction des Invalides.

Neuf syndicats appellent à la mobilisation : l'UCR-CGT, l'UCR-FO, l'UNAR-CFTC, UNIR CFE-CGC, la FSU-Retraités, Solidaires, la FGR de la fonction publique, LSR et l'UNRPA. « [On s'attend à un gros succès](#) », assure Didier Hotte (FO). « [Autant qu'en septembre](#) », quand des milliers de retraités avaient manifesté dans tout le pays [pour dénoncer la hausse annoncée de 1,7 % de la CSG](#) - prévue pour 60 % d'entre eux à compter de janvier - destinée à compenser la suppression des cotisations chômage et maladie du privé.

Interpellé mercredi à Tours par deux dames, Emmanuel Macron a redit qu'il « assumait » ses réformes et demandé « un effort pour aider les jeunes actifs ». « Vous n'avez pas travaillé toute votre vie pour vous payer une retraite, vous avez travaillé toute votre vie pour payer la retraite de vos aînés », leur a-t-il dit. « On ne vous a pas pompés ! On a baissé de 30 % les cotisations salariales pour que les gens qui travaillent puissent payer vos retraites. J'assume », a-t-il dit, insistant : « Je vous demande un petit effort pour m'aider à relancer l'économie et les actifs ». Quand il s'agit de réformer, a-t-il ajouté, « il y en a qui râlent et qui ne veulent pas comprendre, c'est la France ».

Revalorisées de 0,8 % en octobre, les retraites ne le seront plus avant janvier 2019 au profit d'une augmentation du minimum vieillesse. « On n'est pas une génération dorée », s'indigne Michel Salingue (FGR-FP), soulignant que la pension moyenne s'élève à 1 300 €.

## 5 mesures récentes qui ont impacté les retraités



Dans les maisons de retraite, [les personnels comme les pensionnaires sont également appelés à se mobiliser](#) pour que soient augmentés « urgemment » les moyens humains. L'intersyndicale a appelé à la grève dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les services d'aide à domicile, les hôpitaux gériatriques et autres structures en charge du grand âge, moins de deux mois après une première mobilisation très suivie fin janvier.

« On ne peut plus admettre que des personnes âgées ne soient pas douchées régulièrement », que leurs repas soient expédiés, résume Mireille Stivala (CGT) au nom de neuf autres syndicats (FSU, Fédération autonome Fonction publique, CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO, Solidaires, Union fédérale action sociale et Unsa) et de l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA). Mais il faudrait pour cela embaucher 200 000 personnes, pour un coût de 7 à 10 milliards d'euros, selon deux députées, Monique Iborra (LREM) et Caroline Fiat (LFI), auteurs d'un rapport sur les Ehpad. Un rassemblement est prévu à 13 heures sous les fenêtres de la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn, qui s'est engagée à recevoir une délégation, et qui attend les pistes de réflexion que doit lui remettre un médiateur fin mars.

**::: POLITIQUE**

## **12 Mayotte : malgré un «accord de principe», la grève se poursuit**



**INFOGRAPHIE - La levée des barrages routiers annoncée mardi soir et qui devait être effective ce mercredi n'en est rien. Et la grève générale se durcit.**

Le mouvement social contre l'insécurité et l'immigration clandestine qui touche l'archipel français de Mayotte, dans l'océan Indien, semblait s'acheminer vers une sortie de crise mardi soir. La grève générale se poursuit pourtant ce mercredi. A l'issue des cinq heures de négociation, un «accord de principe» avait été trouvé et un communiqué du ministère des Outre-mer, publié mardi soir, indiquait que le collectif et l'intersyndicale s'étaient «engagés à débloquer les barrages de l'île au cours de la matinée du 14 mars».

Fatihou Ibrahim, porte-parole du Collectif des citoyens expliquait toutefois à Outre-mer 1ère, mardi soir, que «la grève n'est pas terminée. On suspend le mouvement pendant un mois, le temps de vérifier que les paroles de l'Etat sont des paroles fiables.» Le temps, surtout, que des études sur les moyens d'améliorer la sécurité et la présence de l'État soient présentées. «Nous allons proposer cela à nos concitoyens demain (NDLR - mercredi) place de la République (à Mamoudzou) et voir avec eux s'ils votent favorablement à la levée des barrages», avait-il précisé.

Ce mercredi les barrages sont toujours présents. Les membres du Collectif et de l'intersyndicale, à la tête du mouvement de contestation, ont annoncé qu'ils poursuivaient le mouvement, estimant que «des points manquaient» dans l'accord de principe, notamment sur la sécurité. Ils réclament, par exemple, que les victimes des actes de violence soient considérées comme «victimes de terrorisme», et accompagnés comme telles par les pouvoirs publics, selon un des porte-parole du mouvement.

### **«Des points manquants» et une «trahison»**

Mardi, Annick Girardin avait rencontré une délégation du Collectif des citoyens et de l'intersyndicale ainsi que des élus souhaitant un «retour au calme dans le territoire le plus vite possible». A l'issue de cette réunion, elle avait annoncé, dans un communiqué sur Twitter, «la construction d'un accord mettant un terme à la crise de Mayotte». Cette communication a été largement décriée par les organisateurs du mouvement et un des porte-parole, Saïd Hachim, a dénoncé une «trahison» alors que les syndicalistes devaient en premier lieu consulter la population. «Il n'y a pas de sincérité» dans les mesures annoncées par la ministre a-t-il ajouté.

La ministre des Outre-mer, repartie de Mayotte mardi soir, avait annoncé avoir «pris des engagements au nom du gouvernement pour renforcer la sécurité, la lutte contre la délinquance et la lutte contre l'immigration illégale (...) dans un délai d'un mois». Face aux critiques, et au maintien des barrages dans l'île ce mercredi, la ministre s'est défendue, à l'Assemblée nationale, ce mercredi: «Je n'ai jamais pensé que ma visite à Mayotte réglerait tout», a-t-elle déclaré.

### **Insécurité et immigration clandestine en provenance des Comores**



## Mayotte, le 101<sup>e</sup> département en chiffres

Un département pauvre...

PIB PAR HABITANT

France entière

32 307 €

DOM

19 249 €

Mayotte

8 603 €

Source : Insee 2014

... mais plus riche que ses voisins

Mayotte France

36 857 \$

Comores

775 \$

Madagascar

402 \$

Source : Banque mondiale 2016



## Un chômage très élevé

TAUX DE CHÔMAGE SELON L'ÂGE, EN 2017

15 ans ou plus 25,9 %

15-29 ans 43,1 %

30-49 ans 23,9 %

50-64 ans 14,2 %

Ensemble 26,2 %

Source : Insee

## Une accélération de la croissance de la population

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

256 500

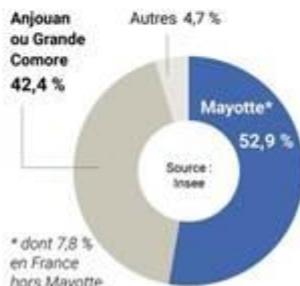
1958

Source : Insee

2017

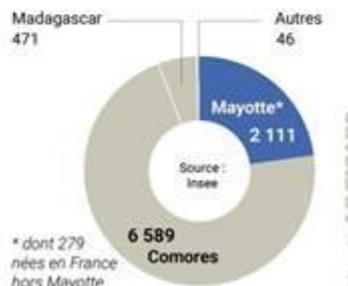
## Près de la moitié de la population née à l'étranger

POPULATION SELON LE LIEU DE NAISSANCE (personnes de 18 à 79 ans)



## 75 % des mères des enfants nés en 2016 sont natives de l'étranger

RÉPARTITION DES NAISSANCES À MAYOTTE SELON LE LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE, EN 2016



Infographie LE FIGARO

Plusieurs milliers de personnes avaient manifesté mardi à Mamoudzou (capitale de Mayotte) contre l'insécurité et [l'immigration clandestine en provenance des Comores](#), à 70 km de là, mais aussi pour réclamer davantage d'engagement de l'État. Dans le même temps, entre 200 à 300 manifestants avaient investi l'assemblée départementale pour dénoncer la «trahison» de certains élus qui avaient accepté, lundi, de discuter avec la ministre à Dzaoudzi. Des élus qui se trouvaient sur place avaient quitté l'Hémicycle sous les huées des manifestants.

Lundi, la ministre avait annoncé une série de mesures en matière de sécurité et de lutte contre l'immigration irrégulière, dont une augmentation des effectifs de gendarmes et des crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance. Annick Girardin avait également ouvert le chantier, qui fait débat, d'un possible statut d'extraterritorialité pour l'hôpital, dont la maternité est la première de France avec quelque 10.000 naissances chaque année. L'objectif étant d'enrayer la multiplication de naissances d'enfants de mères venues des Comores et en situation irrégulière. Une situation perçue comme un abus du droit du sol. «En 2015, plus d'un adulte sur deux vivant à Mayotte n'y est pas né», et les natifs des Comores «représentent 42 % de la population du département», selon l'Insee.

Dans ce climat, l'élection législative partielle du 18 mars est maintenue malgré les risques. Les manifestants ont cependant annoncé la couleur: «Chacun va imprimer un bulletin 'sécurité du département' et le mettre dans l'urne», a assuré l'un d'eux.

**Vidéo** : <http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2018/03/14/01016-20180314ARTFIG00001-mayotte-sortie-de-crise-en-vue-apres-un-accord-de-principe.php>

**Valérie Samson et Marie-Alix Dagry**

**LES ECHOS – 15/03/2018**

### **13 Ce qui distingue les quatre candidats à la tête du PS**



Luc Carvounas, Stéphane Le Foll, Emmanuel Maurel et Olivier Faure, les quatre candidats au poste de premier secrétaire du PS.

**Les adhérents du PS votent ce jeudi sur les « textes d'orientation » défendus par Stéphane Le Foll, Olivier Faure, Luc Carvounas et Emmanuel Maurel. C'est la première étape avant la désignation, le 29 mars, du futur premier secrétaire du parti.**

Près de onze mois après l'élimination de Benoît Hamon au premier tour de la présidentielle, les adhérents du PS se rendent aux urnes, ce jeudi. Pour choisir entre quatre motions, chacune étant portée par un candidat à la tête du parti : Stéphane Le Foll, Olivier Faure, Luc Carvounas et Emmanuel Maurel. Ce premier vote détermine la composition de la prochaine direction. Le 29 mars, les adhérents désigneront le premier secrétaire, entre les porte-drapeaux des deux motions arrivées en tête.

Passage en revue de ce qui les distingue, au terme d'une campagne sans relief :

#### **Le style :**

Au **fond du trou** , le PS a-t-il besoin d'un patron tranchant, qui « percute » dans l'opinion, ou d'un homme plus modéré, dont la qualité première soit de rassembler ? Cette question se pose surtout pour le match qui oppose Stéphane Le Foll à Olivier Faure. L'ancien ministre (il est le seul à l'avoir été) met en avant son expérience et sa « *force de conviction* », nécessaire, selon lui, pour faire entendre **la voix du PS** . Le **chef de file** des députés socialistes, lui, privilégie la raison au bruit. Il est calme et posé. Au risque d'apparaître un peu terne.

Luc Carvounas, qui cherche à faire oublier son ancienne proximité avec Manuel Valls, cultive, lui, une image d' élu local (il est le seul à avoir été maire), pragmatique et moderne (il a été le premier parlementaire français à avoir épousé son compagnon). Quant à Emmanuel Maurel, il incarne une sorte de « gauche vintage » qui n'aurait pas oublié ses racines et sa raison d'être.

#### **Les alliances :**

« *Stéphane Le Foll est l'un de ceux qui revendiquent le plus la continuité entre ce qui se fait aujourd'hui et le quinquennat de Hollande* », observe Chloé Morin, de la Fondation Jean-Jaurès : il apparaît « *comme le moins hostile à Emmanuel Macron et le plus hostile à Jean-Luc Mélenchon* ».

Rien à voir avec Luc Carvounas et, plus encore, avec Emmanuel Maurel. Le premier défend une alliance « *arc-en-ciel* » (« *rose, rouge, vert* ») qui lui a permis de diriger, jusqu'en 2017, la mairie d'Alfortville. Et choisit « *sans hésitation* » de voter pour un candidat de La France insoumise contre un candidat de La République En marche (LREM). Le second se targue de parler « *à tout le monde* » à gauche. Notamment à Jean-Luc Mélenchon, dont il fut l'assistant au Sénat ( [quand le leader des Insoumis était au PS](#) ). Il va jusqu'à proposer une « *alliance de toute la gauche* » aux municipales de 2020.

Olivier Faure a une position plus centrale. Pour lui, l'autonomie est indispensable et la reconstruction du PS, un préalable à toute alliance, si le PS ne veut pas être « *condamné à être une force supplétive* ».

### La ligne :

Stéphane Le Foll et Olivier Faure défendent tous deux une gauche sociale-démocrate, de gouvernement, même si le premier défend d'arrache-pied le hollandisme quand le second rappelle les désaccords qu'il avait eus durant le quinquennat pour faire la synthèse entre les [sensibilités](#) du PS. Mais ils restent l'un comme l'autre avarés en propositions concrètes. Tout juste affichent-ils leur intention de « *doter chaque jeune d'un capital de départ* » et d'organiser un forum long de deux ans pour bâtir un modèle de développement durable (pour le premier), de créer une « *véritable Sécurité sociale professionnelle* » et de « *poursuivre la réduction du temps de travail tout au long de la vie* » (pour le second).

Les deux autres candidats en lice, en revanche, avancent pas mal d'idées. Emmanuel Maurel prône « *la rupture* » - dixit Chloé Morin - avec le capitalisme (Macron et Hollande étant mis dans un même sac), ce qu'il appelle le « *monde merveilleux de l'ubérisation* » : hausse des salaires, interdiction des licenciements boursiers, création d'une mutuelle publique et un « *minimum jeunesse* », instauration d'un impôt minimum sur les [chiffres d'affaires](#) pour les multinationales en Europe et, pour pénaliser les déplacements de marchandises, d'une « *taxe au kilomètre ajouté* ».

Luc Carvounas, qui s'est rapproché de Benoît Hamon pendant la présidentielle (et est épaulé par d'ex-proches d'Arnaud Montebourg), ne reprend pas sa proposition de revenu universel, mais veut interdire les perturbateurs endocriniens, exonérer de [TVA](#) les biens de première nécessité, supprimer « *toutes les niches fiscales qui ne créent pas suffisamment d'emplois* », créer un panier de services publics « *à moins de quinze minutes de chaque Français* ».

**Pierre-Alain Furbury**

## **::: INTERNATIONAL**

**LE FIGARO – 15/03/2018**

### **14 Allemagne : Angela Merkel élue chancelière pour la quatrième fois**



**VIDÉOS - Le Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand, l'a désignée mercredi par 364 voix contre 315. La Chancelière a prêté serment à la mi-journée.**

[Joachim Sauer](#) a apporté son ordinateur portable. Assis dans les tribunes du Bundestag, il pianote durant les temps morts ou discute avec Steffen Seibert, le porte-parole du gouvernement, qui l'a rejoint.

Dans la salle, l'épouse de ce chimiste reconnu, Angela Merkel, est en train d'être [élue chancelière d'Allemagne pour la quatrième fois](#). Ce mercredi matin, le moment est historique. À 89 ans, Herlind Kasner, la mère de la chancelière, a aussi fait le déplacement. Elle est installée à côté de Beate Baumann, la très discrète mais essentielle directrice de cabinet de la chancelière.

Dans les travées du Parlement, Angela Merkel salue et s'attarde avec les uns et les autres comme si de rien était. Elle prend le temps d'échanger quelques mots avec [Sigmar Gabriel](#), l'ancien président du SPD qui s'apprête à quitter dans quelques heures le ministère des Affaires étrangères. Ils se sont bien entendus. L'atmosphère risque d'être moins amicale dans le prochain gouvernement, pour son dernier mandat. La nouvelle grande coalition n'enthousiasme pas jusque dans ses propres rangs. Les sociaux-démocrates n'ont accepté qu'à reculons de signer pour un nouveau mandat. Et les plus conservateurs de la CDU/CSU réclament un virage à droite de leur parti. Dans l'opinion publique, la nouvelle «GroKo» est accueillie avec résignation ou défiance.

### **Schäuble lui souhaite «de la force et du succès»**

Finalement, Angela Merkel a été élue avec 364 voix, soit 35 de moins que le cumul des groupes CDU/CSU (246 députés) et SPD (153 députés), qui composent sa majorité. Ce n'est pas inhabituel: en 2005, 2009 et 2013, elle n'avait pas non plus fait le plein des voix. Peu importe pour Angela Merkel. Elle est satisfaite de tourner la page des six derniers mois qui se sont écoulés depuis les élections. «Je vous souhaite de la force et du succès», lui lance le président du Bundestag Wolfgang Schäuble, avant que les députés ne défilent pour la féliciter ou lui offrir des bouquets de fleurs. Même Martin Schulz, son ex-adversaire battu, échange une poignée de main avec elle.

Puis elle file. À 12 heures, après avoir été officiellement nommée par le président fédéral, elle a prêté serment devant le Bundestag et le Bundesrat, tout sourire. Main droite levée, elle a juré pour la quatrième fois de mettre sa «force au service du bien du peuple allemand» et de «protéger et défendre la Loi fondamentale et les lois de la fédération». «Que Dieu me vienne en aide», a-t-elle conclu sous les applaudissements de l'assemblée.

Dans la foulée, son nouveau gouvernement a pris ses fonctions. Le premier Conseil des ministres se tiendra vers 17 heures. La Chancelière sera reçue par Emmanuel Macron ce vendredi, a annoncé l'Elysée. Angela Merkel est pressée de se mettre au travail.

**Vidéo** : <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/03/14/01003-20180314ARTFIG00100-angela-merkel-elue-chanceliere-pour-la-quatrieme-fois.php>

**Nicolas Barotte**

**LES ECHOS – 15/03/2018**

## **15 Les chantiers clefs du nouveau gouvernement allemand**



**Le nouveau gouvernement, composé de 15 ministres dont 7 femmes, est plus jeune que le précédent. L'Europe, l'immigration ou le commerce font partie de ses priorités.**

### **Heiko Maas (SPD), ministre des Affaires étrangères**

Enfant de la Sarre, voisine de la France, Heiko Maas n'aura pas de mal à s'inscrire dans la tradition franco-allemande du ministère des Affaires étrangères, même s'il ne parle pas parfaitement la langue de Molière.

L'ancien ministre de la Justice, auteur de lois controversées sur l'encadrement des loyers ou contre la « [cyber-haine](#) », n'a pas le charisme de son prédécesseur Sigmar Gabriel, victime de la guerre des chefs au sein du Parti social-démocrate (SPD). Mais ce juriste de 51 ans aux allures de jeune homme sait user de franc-parler, comme il l'a fait dans son combat contre l'extrême droite. Pour apprendre les ficelles du métier, il pourra consulter sa compagne, l'actrice Natalia Wörner qui a voyagé avec l'ancien ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier pour préparer son rôle dans le film « La diplomate ». La femme qui aura le plus d'ascendant sur son travail sera toutefois Angela Merkel, à la manoeuvre sur les grands dossiers internationaux.

### **Olaf Scholz (SPD), ministre des Finances**

Olaf Scholz, qui se rend vendredi à Paris, ne parle pas le français mais le nouveau ministre des Finances a un lien particulier avec la France. En tant que maire de Hambourg, il était plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des relations culturelles franco-allemandes. Et quand sa ville a été le théâtre de violents affrontements durant le sommet du G20, en juillet dernier, Emmanuel Macron l'a publiquement soutenu.

Un appui qu'il n'a pas oublié. Pragmatique et réaliste, ce juriste de 59 ans sera un interlocuteur clef pour la [réforme de la zone euro](#) que le président français veut mener avec la chancelière. Social-démocrate pro-européen, il n'en sera pas moins un négociateur coriace face à Paris. Secrétaire général du SPD sous Gerhard Schröder, il faisait, comme un robot, la promotion des réformes de l'Agenda 2010. Depuis, les médias le surnomment « Scholzomat » et son parti s'en méfie.

### **Ursula von der Leyen (CDU), ministre de la Défense**

Ursula von der Leyen fait son trou au ministère de la Défense. Pourtant, la ministre chrétienne-démocrate n'a pas que des amis dans l'armée, où certains lui reprochent sa campagne médiatique contre les éléments d'extrême droite au sein de la Bundeswehr.

Mais cette mère de sept enfants à la chevelure blonde, qui a aussi été ministre de la Famille puis de l'Emploi, est une bête de travail très populaire. Alors que [l'Allemagne veut assumer plus de responsabilité](#) sur la scène internationale sur fond de retrait stratégique des Etats-Unis, la docteur en médecine tisse des liens avec ses partenaires européens.

Face à Emmanuel Macron, qui souhaite une « culture stratégique commune » en Europe, cette francophile de 59 ans née dans la banlieue de Bruxelles préfère développer la coopération structurée permanente (CSP). Diplomate née, respectée à l'étranger, certains la voient devenir en 2019 secrétaire générale de l'OTAN.

### **Peter Altmaier (CDU), ministre de l'Economie et de l'Energie**

Pour briser la glace avec ses partenaires, Peter Altmaier a pris l'habitude de leur faire la cuisine chez lui. Ce géant va-t-il en faire autant avec Wilbur Ross, le ministre du Commerce américain, chargé par Donald Trump de mettre en place des droits de douane sur l'acier et l'aluminium. Alors que le président américain a fait de [l'Allemagne son ennemi désigné](#), le talent de diplomate du nouveau ministre de l'Economie allemand ne sera pas de trop pour détendre les liens entre Washington et Berlin.

Reste à savoir si ce protégé d'Angela Merkel, qui était son bras droit à la chancellerie, saura calmer les ardeurs protectionnistes de son interlocuteur. Polyglotte - il maîtrise parfaitement le français notamment - il dispose en tout cas des atouts nécessaires pour faire front commun avec ses partenaires européens. A bientôt 60 ans, certains le voient même rejoindre la Commission de Bruxelles, où il a débuté sa carrière, après les élections européennes de 2019.

### **Jens Spahn (CDU), ministre de la Santé**

En jugeant que les bénéficiaires des aides sociales ne peuvent pas être considérés comme pauvres, Jens Spahn a confirmé son goût pour la polémique. Plus de 50.000 personnes ont signé une pétition proposant au nouveau ministre de la Santé de vivre des allocations « Hartz 4 » pendant un mois.

Le jeune rival d'Angela Merkel, qui avait vivement critiqué sa politique d'asile, a pourtant d'autres priorités, à commencer par la [crise de l'assurance dépendance](#) . La grande coalition veut y remédier en embauchant d'urgence 8.000 personnels soignant pour s'occuper d'une population vieillissante. Cet homosexuel de 37 ans devra prouver qu'il sait s'adapter à la discipline de gouvernement en acceptant de discuter avec le SPD d'une possible réforme de l'assurance maladie. Un cadeau empoisonné de la part d'Angela Merkel. Elle aurait préféré se passer de ce rebelle encombrant.

### **Horst Seehofer (CSU), ministre de l'Intérieur et de la Patrie**

A 68 ans, Horst Seehofer commence une nouvelle vie. [L'ancien ministre-président bavarois](#) quitte Munich pour occuper à Berlin le nouveau super-ministère de l'Intérieur et de la Patrie. Une innovation controversée et importée de sa Bavière natale, qui prétend marier la culotte de peau traditionnelle et la high tech.

Pour ce géant de 1,93 mètre, le chantier prioritaire sera toutefois l'immigration, dont il veut limiter le flux entre 180.000 et 220.000 personnes par an. Une promesse stratégique pour son parti, la CSU, qui espère emporter la majorité absolue aux élections régionales de Bavière en octobre prochain et freiner l'essor des populistes de l'AfD. Partenaire imprévisible d'Angela Merkel, qu'il a violemment attaquée pendant la [crise des réfugiés](#) , Horst Seehofer aura pour mission de concocter une loi sur l'immigration, mais sa priorité absolue sera son nouveau « masterplan de reconduite à la frontière » des étrangers illégaux.

### **Thibaut Madelin**

## **LE MONDE – 15/03/2018**

### **16 Espion empoisonné : face à la Russie, Theresa May choisit une riposte modérée**



**« Il n'est pas dans notre intérêt national de couper tout dialogue », a affirmé la première ministre britannique, qui a donné une semaine à vingt-trois officiels russes pour quitter le Royaume-Uni.**

Après avoir fait monter la pression en adressant, mardi 13 mars, un ultimatum à Moscou, Theresa May a choisi des sanctions modestes en riposte à l'empoisonnement, à Salisbury, de l'ancien agent double

britannico-russe Sergueï Skripal et de la fille de ce dernier Youlia Skripal dont elle tient la Russie pour responsable.

Expulsion de vingt-trois diplomates russes, retrait de l'invitation adressée au chef de la diplomatie Sergueï Lavrov, nouvelle législation contre « *les activités d'Etat hostiles* », Coupe du monde de football privée de présence de la famille royale britannique : la panoplie déployée, mercredi 14 mars, devant la Chambre des communes par la première ministre n'est pas de nature à faire trembler Vladimir Poutine.

Tout en qualifiant l'attentat de Salisbury d'« *acte cynique commis par un régime dangereux* », le Foreign Office souligne que les relations diplomatiques ne sont pas rompues. « *Il n'est pas dans notre intérêt national de couper tout dialogue* », a insisté Theresa May devant les députés affirmant qu'après les espoirs soulevés par la Russie post-soviétique, « *il est tragique que le président Poutine ait choisi de suivre cette voie* ».

N'ayant pas reçu de réponse à sa demande d'explication adressée à Moscou au sujet de l'usage du Novitchok, un puissant agent innervant fabriqué en Russie, la première ministre a conclu qu'« *il n'existe pas d'autre conclusion que celle qui désigne l'Etat russe comme coupable* ». Pour justifier les sanctions, elle a qualifié la tentative de meurtre – Sergueï et Youlia Skripal sont entre la vie et la mort et un policier britannique a été contaminé – d'« *affront à l'interdiction de l'usage des armes chimiques* ».

### **La famille royale n'ira pas au Mondial**

« *Ce qui est arrivé ici pourrait se passer dans n'importe quel autre pays* » occidental, a-t-elle souligné. Devant le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) où le représentant britannique avait dénoncé l'usage d'une « *arme si terrible qu'elle est interdite en temps de guerre* », l'ambassadeur russe a nié toute implication de son pays et il a réclamé à Londres « *une preuve matérielle* » de ses accusations.

En 2006, quatre diplomates russes avaient déjà été expulsés après l'empoisonnement à Londres d'Alexandre Litvinenko, un ancien agent du KGB. Cette fois, Theresa May a donné une semaine à vingt-trois officiels russes, considérés comme des espions – sur cinquante-neuf en poste à Londres –, pour faire leurs bagages. Cette expulsion, « *la plus lourde depuis plus de trente ans* », devrait « *radicalement porter atteinte* » aux capacités de Moscou en matière de renseignement, a assuré la première ministre sans faire allusion aux probables représailles russes.

Plutôt que de décréter un boycott de la Coupe du monde de football organisée cet été en Russie, qui aurait été très impopulaire au Royaume-Uni, Londres a choisi de ne pas y envoyer d'officiels et de membres de la famille royale, une mesure qui risque de passer inaperçue. La première ministre n'a pas non plus annoncé la suspension de l'autorisation d'émettre de la chaîne publique russe RT (ex-Russia Today) alors que l'Ofcom, l'autorité indépendante britannique des communications, lui avait adressé mardi une mise en demeure. La liberté d'expression chère aux Britanniques aurait été malmenée.

Si Theresa May a annoncé l'adoption d'une disposition de type « *Magnitsky Act* » – du nom de la loi américaine qui permet de sanctionner les complices d'atteintes aux droits de l'homme perpétrés par la Russie –, elle n'a pas annoncé la moindre mesure visant les actifs financiers et immobiliers, d'origine souvent douteuse, que détiennent à Londres de nombreux Russes proches du pouvoir. Un gel d'avoirs ou de nouvelles mesures anti-blanchiment aurait pu compromettre l'attrait de la City de Londres déjà menacé par le Brexit.

### **Malaise chez les travaillistes**

Les oligarques russes entretiennent d'autre part toute une série de professionnels britanniques – avocats, courtiers, agents immobiliers, spécialistes des relations publiques – qui les aident à placer discrètement leur fortune à Londres ou dans des paradis fiscaux.

En affichant une fermeté mesurée et en se posant en défenseure de l'Etat de droit, Theresa May a aussi cherché à marquer des points sur la scène politique britannique, où son leadership est régulièrement

contesté. De façon inattendue, elle y a été aidée par l'ambivalence du chef de l'opposition travailliste. Le refus de Jeremy Corbyn de soutenir explicitement les mesures annoncées et de mettre en cause Moscou, a été accueilli avec une certaine consternation sur les propres bancs du Labour.

Suggérant la possibilité que la Russie ait « *par négligence, perdu le contrôle* » de l'agent innervant utilisé pour empoisonner les Skripal, M. Corbyn a justifié l'exigence de Moscou de la remise d'un échantillon. Tout en qualifiant d'« *épouvantables* » les événements de Salisbury, il en a profité pour accuser le gouvernement d'avoir affaibli la diplomatie britannique par ses coupes budgétaires comme si c'était le sujet du jour.

Le malaise a atteint son paroxysme lorsque son porte-parole, Seumas Milne, a rapproché le travail des services de renseignement sur l'empoisonnement, de leur passé « *pour le moins problématique* ». Une référence aux mensonges sur les armes de destruction massive attribuées à Saddam Hussein pour justifier l'entrée en guerre du Royaume-Uni en Irak.

### **Au Parlement, Theresa May fait le plein de soutiens**

La manière dont Emily Thornberry, la ministre des affaires étrangères du cabinet fantôme (opposition), pourtant proche de M. Corbyn, regardait ses chaussures pendant l'intervention de ce dernier et l'absence des traditionnels « *Yeahhh !* » d'approbation parmi les députés amis l'ont confirmé : cette affaire russe a ranimé la rébellion anti-Corbyn qui avait cessé avec son succès électoral de juin.

La députée Yvette Cooper, présidente (Labour) de la commission des affaires intérieures, a contredit le chef de son parti en soulignant que les méthodes de l'Etat russe doivent faire l'objet d'une « *condamnation sans équivoque* ». Une douzaine de députés travaillistes ont d'ailleurs signé une motion se démarquant de la ligne Corbyn et approuvant la mise en cause de la Russie par Theresa May.

La première ministre n'avait pas reçu depuis bien longtemps un accueil aussi largement favorable du Parlement. Elle a fait le plein de soutiens, y compris parmi les élus de son propre parti « rebelles » au « Brexit dur » qu'elle défend. Le consensus autour de son discours a gagné jusqu'au Parti national écossais (SNP) ordinairement hostile et jusqu'aux libéraux-démocrates dont le chef, Vincent Cable, a apporté son soutien « *total* » à M<sup>me</sup> May.

Divine surprise pour une Theresa May en sursis : dix jours après l'attentat de Salisbury et huit jours avant un Conseil européen décisif pour le Brexit, elle pourrait percevoir des « dividendes russes ».

**Philippe Bernard**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

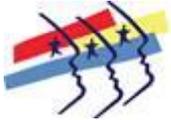
Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**